

## PROGRAMME D'AIDE AUX FESTIVALS DE MOYENNE ET GRANDE ENVERGURE

### GRILLE D'ÉVALUATION

Critères	Pondération
Promotion et soutien du contenu et des talents canadiens	40
Mesures efficaces de développement et d'engagement de l'auditoire	25
Saine gestion budgétaire et opérationnelle et remise de rapports en temps opportun	20
Engagement pour une inclusion <sup>1</sup> véritable et des mesures de développement durable	15
	100

**Diversité des voix** – Le processus décisionnel tiendra compte de l'objectif de Téléfilm de financer un portefeuille équitable<sup>2</sup> et équilibré en matière de représentation régionale et de diversité des voix.

Afin de favoriser une diversité de voix, Téléfilm pourra accorder la priorité aux festivals dont la **mission** est de présenter et de promouvoir **uniquement** les œuvres de cinéastes faisant partie de communautés qu'elle soutient par le biais de ses initiatives d'inclusion<sup>3</sup> :

- Autochtones;
- Noir-es;
- Personnes de couleur;
- Membres de la communauté 2SLGBTQIA+;
- Femmes;
- Personnes ayant diverses identités et expressions de genre;
- Personnes handicapées;
- Membres de communautés de langue officielle en situation minoritaire.

Pour en savoir plus, veuillez consulter les principes directeurs et le guide d'information essentielle disponibles sur la [page web](#) du programme.

<sup>1</sup> L'inclusion se traduit par un engagement actif, intentionnel et continu de refléter et de servir une diversité de voix dans toutes les facettes du festival.

<sup>2</sup> Téléfilm veut faire en sorte d'atteindre l'équité dans ses décisions de financement, à la fois en ce qui concerne les ressources (une répartition équitable dans le portefeuille pour éliminer les écarts) et la représentativité (une participation proportionnelle dans le portefeuille).

<sup>3</sup> Téléfilm reconnaît que la terminologie est sous réserve de modification et que l'évolution du vocabulaire fera partie du dialogue continu et inclusif avec l'industrie.